**FICHE INITIATIVE COLLECTIVITÉS – STRUCTURES DE L’ESS**

**Mode d’emploi**

1. **Les initiatives éligibles**

|  |  |
| --- | --- |
| Initiatives concernées | Une initiative ou un projet co-porté par au moins une structure de l’ESS et une collectivité, et dont les pratiques sont remarquables et/ou innovantes. |
| Forme juridique des structures de l’ESS | Pour les structures de l’ESS qui rempliront cette fiche, il faudra qu’elles précisent leur statut parmi les quatre statuts suivants : association, coopérative, mutuelle, fondation.Cette fiche s’adresse également aux sociétés commerciales ayant obtenu la validation de leur appartenance à l’ESS par les greffes des tribunaux de commerce (suite à leur inscription au CFE) et/ou ayant obtenu l’agrément ESUS (Entreprise Solidaire d’Utilité Sociale).  |
| Etat d’avancement | Une structure déjà créée (pas en cours de création) |
| Activités | Toutes activités |
| Territoire | ***A adapter par région*** |
| Dimension exemplaire et/ou innovante | Le projet doit avoir un caractère exemplaire, au sens de la mise en pratique des valeurs portées par l’ESS, et/ou innovant, au sens de l’apport d’une réponse nouvelle et originale (dans son objet, dans sa méthode…) à un besoin non ou mal satisfait sur le territoire.*Cf. tableau de la partie « 4) Les critères d’exemplarité et d’innovation (ESS) » de ce mode d’emploi* |

1. **Comment remplir la fiche ? Remarques générales**
* Après un premier contact avec vous, la CRESS ou autre structure partenaire (exemple : un réseau de collectivités) vous fournit le modèle de fiche initiative à remplir accompagné de son mode d’emploi. Elle reste à votre disposition pour vous appuyer dans la rédaction, puis relit la fiche et réalise des ajustements en accord avec vous par allers-retours, et ce afin que le contenu corresponde à la charte commune des fiches. Vous validez la fiche finale.
* Pour certaines catégories de la fiche, des précisions vous sont apportées pour vous aider à renseigner la case correspondante (nombre de caractères maximum, périmètre, etc.). Ces indications sont surlignées en gris.
* Pour chaque case **à renseigner** (**cases blanches**), le nombre de caractères maximum est indiqué dans la case grise du dessus, surligné en jaune. Il s’agit du nombre de caractères espaces compris, veillez à bien le respecter pour faciliter la mise en page de la fiche par la graphiste.

*Pour connaître le nombre de caractères tapés dans Word, sélectionner le texte et aller dans : Révision > Vérification > Statistiques*

1. **La fiche à renseigner / guide détaillé**

**Date de réalisation de la fiche initiative :** mois/année

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom de l’initiative** |  | **Logos / Photo***Merci de nous transmettre à part le logo de la collectivité, des structures engagées et une ou plusieurs photos représentatives de l’initiative, en format image de très haute qualité et libres de droit pour pouvoir les utiliser librement.* |
| **Nom de la collectivité territoriale porteuse de l’initiative** |  |
| **Nom(s) de la/des structure(s) de l’ESS porteuse(s) de l’initiative** | *Préciser le statut des différentes structures (ex : nom de la structure, statut de la structure)* |
|  |
| **Autre(s) structure(s) porteuse(s) de l’initiative** | *Préciser le statut des différentes structures* |
|  |
| **Secteur(s) d’activité** | *Choisir le ou les secteur(s) correspondant à cette initiative parmi la liste ci-dessous : 3 maximum.* |
| Agriculture, AlimentationAssuranceCommerceCulture, Loisirs, SportEducation, Enseignement, FormationEnvironnement, Economie circulaireEmploi, Insertion, Travail adaptéFinance solidaire, activités financières  | Information, CommunicationHébergement, HabitatHumanitaire, Solidarité internationaleIndustrie, ConstructionMobilité, transportsSanté, Action sociale, Services à la personneServices aux entreprisesTourisme social et solidaire |
| ••• |
| **Le défi / le besoin à l’origine de l’initiative** | *Présenter le défi, le besoin à l’origine de l’initiative, sous forme de question.* *Exemple : « Comment fournir une énergie propre et locale dont la maîtrise est assurée par les acteurs locaux ? »**150 caractères maximum (espaces compris)* |
|  |
| **Objectifs de l’initiative** | *300 caractères maximum (espace compris)* |
|  |
| **Genèse de l’initiative** | *Décrire le contexte d’origine de l’initiative : citer les parties prenantes à l’origine du projet et les besoins identifiés ayant justifié la création du projet**300 caractères maximum (espaces compris)* |
|  |
| **Coûts et financement de lancement de l’initiative** | *Indiquer les postes des coûts principaux de mise en place du projet par nature(ex : location d’un local, achat de matériel spécialisé, etc.)**4 maximum (les principaux)* | *Indiquer les sources principales de financement qui ont été nécessaires pour lancer le projet par type de financement (ex : subvention de la collectivité, aide de la Région/ADEME, etc.)**4 maximum (les principaux)* |
|  |  |
| Et**apes-clés de l’initiative** | *Décrire l’historique de l’initiative, en 4 étapes maximum : année + descriptif court* *90 caractères maximum (espaces compris) par étape, soit 270 caractères.**La première étape doit être la création de l’initiative.* *Exemples : « • 2008 : Création de l’association » ; « • 2010 : Mise en place de l’atelier… », etc.* |
| •••• |
| **Description de l’initiative** | *Décrire les activités menées, les actions mises en place.* *900 caractères maximum (espaces compris)* |
|  |
| **Nature des relations liant la collectivité et la/les structure(s) de l’ESS** | *Préciser la nature des relations qui lient la collectivité à la/aux structures de l’ESS dans le cadre de cette initiative (ex : subvention, marché de prestation de service, appel à projets, accompagnement à l’ingénierie, etc.)**3 points maximum de 150 caractères chacun espaces compris, soit 450 caractères maximum.* |
|  |
| **Modalités de pilotage et de gouvernance de l’initiative entre porteurs** | *Décrire le rôle de chaque partie prenante porteuse de l’initiative au sein de la gouvernance.**400 caractères maximum (espaces compris)* |
|  |
| **Territoire d’intervention** | *Nommer le ou les territoire(s) concerné(s).**Exemple : « Départements de l’Ariège et de l’Aude »* |
|  |
| **Budget annuel> fonctionnement** | *Indiquer les postes des principaux coûts de fonctionnement de l’initiative par nature (ex : salaires, location du local, etc.)**4 points maximum de 150 caractères espaces compris, soit 600 caractères maximum.* | *Indiquer les sources principales de financement de l’initiative par nature (vente, animation, subvention, etc.)**4 points maximum de 150 caractères espaces compris, soit 600 caractères maximum.* |
|  |  |
| **Budget annuel> investissements** | *Indiquer les postes des principaux investissements de l’initiative par nature (ex : matériel, foncier, etc.)**4 points maximum de 150 caractères espaces compris, soit 600 caractères maximum.* | *Indiquer les sources principales de financement de ces investissements par nature (auto-financement, appels à projet, subvention, etc.)**4 points maximum de 150 caractères espaces compris, soit 600 caractères maximum.* |
|  |  |
| **Chiffres clés** | *Décrire l’initiative en chiffres (exemples : chiffre d’affaires, nombre de salarié.e.s, nombre de personnes touchées par an, nombre de boutiques…)**5 points maximum, pour les données de type « nombre d’ETP » ou « chiffre d’affaires », renseigner sous forme d’intervalle afin d’avoir une information plus pérenne.**50 caractères maximum par point (espaces compris), soit 200 caractères* |
| • Nombre d’ETP *(choisir l’intervalle correspondant)* : compris entre 0 et 10 / compris entre 10 et 30 / compris entre 30 et 100 / plus de 100• Chiffre d’affaires/Budget *(choisir l’intervalle correspondant)*: moins de 50K€ / de 50 à 200 K€ / de 200 à 1000 K€ / plus de 1000 K€•  |
| **Bénéfices territoriaux induits par l’initiative** | *Mettre en avant les aspects exemplaires et/ou innovants de l’initiative. Retenir les 3 critères les plus significatifs parmi les 5 présentés dans le tableau à la fin de ce mode d’emploi.**Copier le nom du critère, et faire suivre d’un texte synthétique explicatif sur sa mise en pratique dans l’initiative (éléments concrets et pratiques, illustratifs).Exemple : «• Gouvernance et management : réunions d’information auprès des salarié.e.s, mise en place de groupes de travail internes, co-construction du projet…».**3 points maximum d’environ 330 caractères chacun, soit 1 000 caractères maximum.* |
| • • •  |
| **Clés de la réussite de l’initiative et conditions nécessaires pour essaimage** | *Décrire les éléments qui sont indispensables à la réussite de l’initiative (ex : réunions d’animation entre parties prenantes locales, actions de sensibilisation, accès à du foncier, optimisation de la logistique, gouvernance partagée du projet, etc.)**4 points maximum de 150 caractères espaces compris, soit 600 caractères maximum.* |
|  |
| **Les leviers** *= ce qui a contribué et contribue à la création, à la réussite, au développement de l’initiative* | **Les freins***= ce qui a freiné et freine le développement de l’initiative, l’innovation (et qui la permettrait davantage si le frein était levé)* |
| *3 points maximum de 90 caractères maximum chacun,soit 270 caractères (espaces compris)* | *3 points maximum de 90 caractères maximum chacun,soit 270 caractères (espaces compris)* |
| • • •  | • •• |
| **Les perspectives de développement** | *300 caractères maximum (espaces compris)* |
|  |
| **Synergies du projet avec les politiques publiques de la collectivité** | *Décrire les activités menées, les objectifs, les actions mises en place en lien avec les politiques développées par la collectivité au sein d’un ou de plusieurs de ses départements.**Exemple : politique de gestion des déchets, accords d’une ville suite à la COP21, Label Cit’Ergie, quartiers politiques de la ville, etc.)**900 caractères maximum au total (espaces compris)* |
| *Nom de la politique* | *Acteurs impliqués* | *Enjeux* | *Actions menées* |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
| **Démarches environnementales dans lesquelles la collectivité est engagée** | *Préciser les programmes dans lesquels la collectivité est engagée (ex : Territoire zéro déchet zéro gaspi, Agenda 21, TEPCV, charte DD, Objectifs de développement durable (ODD), etc.)* |
| • • •  |
| **Partenaires de l’initiative**  | *Financeurs**= publics et privés (finance solidaire notamment)* | *Techniques* | *Autres acteurs territoriaux impliqués* |
| *Liste exhaustive* | *4 maximum (les principaux)* | *4 maximum (les principaux)* |
| *Nommer le ou les partenaire(s) concerné(s)**Si besoin, ne faire apparaître qu’un ou deux types de partenaires.* | •••• | •••• | •••• |
| **Coordonnées de la structure de l’ESS porteuse de l’initiative****(pas de données personnelles)** | Adresse : |
| Mail « contact » de la structure porteuse de l’initiative : |
| Tél. de l’accueil de la structure porteuse de l’initiative :  |
| **Coordonnées de la collectivité porteuse de l’initiative (pas de données personnelles)** | Adresse : |
| Mail « contact » de la collectivité porteuse de l’initiative : |
| Tél. de l’accueil de la collectivité porteuse de l’initiative :  |
| **Communication** | Site web de l’initiative (si existant) : Facebook : LinkedIn :  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **1** | **REPONSE AUX BESOINS SOCIAUX** | • Réponse à un nouveau besoin social / nouvelle réponse à un besoin social non ou mal satisfait (au sens de besoins primaires et/ou demandes sociales, sociétales et environnementales, concours au développement durable) ;• Transformation des rapports sociaux, interpellation des normes et changement des représentations sociales ;• Nouvelle modalité de gestion des biens communs (ressources naturelles, matérielles et immatérielles et formes de gouvernance associées : protection, partage, circulation…) ;• Types de salariés / public cible / bénéficiaires ; soutien à des personnes en situation de fragilité (situation économique ou sociale, situation personnelle : état de santé ou de leurs besoins en matière d’accompagnement social ou médico-social) ; contribution à la lutte contre les exclusions et les inégalités sanitaires, sociales, économiques et culturelles, à l’éducation à la citoyenneté, notamment par l’éducation populaire, à la préservation et au développement du lien social ou au maintien et au renforcement de la cohésion territoriale. |
| **2** | **GOUVERNANCE ET MANAGEMENT** | • Modalités effectives de la gouvernance démocratique : information et participation (au-delà de leur apport en capital ou du montant de leur contribution financière) des associés, des salariés et des parties prenantes, dont les usagers, aux réalisations de l’entreprise. Concertation dans l’élaboration de la stratégie de l’entreprise, processus de décision explicites et fonctionnels ;• Intensité de la participation : de la simple consultation à la co-production du service, en passant par l’identification du besoin et des solutions avec les acteurs concernés, la négociation, la recherche de réponse avec les parties prenantes, la co-conception, la co-décision, etc. ;• Elargissement des parties prenantes : identification, sensibilisation et implication de nouveaux acteurs ;• Elaboration d’outils de développement et d’animation des processus participatifs : méthodes, règles (de fonctionnement, d’organisation…), espaces ou temps de rencontres, etc. ;• Qualité de vie au travail, politique salariale et exemplarité sociale, formation professionnelle, négociations annuelles obligatoires, santé et la sécurité au travail, qualité des emplois ;• Situation de l’entreprise en matière de diversité, de lutte contre les discriminations et d’égalité réelle entre les femmes et les hommes en matière d’égalité professionnelle et de présence dans les instances dirigeantes élues. |
| **3** | **LIEN AU TERRITOIRE** | • Détermination de l’aire d’intervention de l’activité, réflexions sur l’(les) identité(s) du territoire et les liens à créer entre ses acteurs ;• Ancrage territorial, territorialisation de l’activité économique et des emplois (non délocalisables), économie de proximité, circuits courts ;• Prise en compte des enjeux du territoire concerné : veille, observation, diagnostic du territoire (sur les problématiques sociales, environnementales, économiques, culturelles, sur les représentations…) ;• Intégration des spécificités du territoire (patrimoniales, culturelles, géographiques, environnementales…) et de ses ressources au sein du projet ;• Création de partenariats, contrats, liens divers entre acteurs locaux, filières, mise en place de coopérations entre structures privées (ESS ou pas) et/ou publiques, décloisonnements, passerelles entre activités généralement disjointes. |
| **4** | **MODELE ECONOMIQUE** | • Hybridation des ressources (publiques, privées, monétaires ou non), utilisation de ressources non-monétaires (réciprocité, bénévolat, don, autoproduction…), propriété multiple (publique, privée) ;• Mutualisation de moyens, recherche d’économies d’échelle et optimisation des ressources ; • Modalités de redistribution et de partage des richesses, échelle de salaire réduite, constitution de réserves et réinvestissement dans l’entreprise ;• Transformation du circuit économique : formation du prix, réflexions sur les circuits financiers et les monnaies complémentaires, forme originale de financement, nouveau marché ou nouvelle modalité de marché, modalités de production / distribution / achat (achats responsables, choix des fournisseurs…) ; • Co-production de l’activité, double qualité : usager et producteur, parties prenantes. |
| **5** | **IMPACTS** | • Richesses produites, impacts (économiques, sociaux, environnementaux, culturels) de l’activité sur le territoire ;• Diversité des types de valeurs créées par l’activité : monétaires et non-monétaires (confiance, reconnaissance, considération, notoriété…), matérielles et immatérielles, etc. ; • Diversité des bénéficiaires de la valeur créée : la structure, les usagers, le territoire, la société, etc. ;• Externalités économiques, effets positifs (emplois durables, dynamisation de filières…), coûts évités ;• Prise en compte des externalités, élaboration d’une évaluation des richesses produites (résultats), des processus mis en œuvre, et des impacts ;• Gestion des externalités négatives de l’activité, notamment environnementales (ex : logique d’économie circulaire - zéro déchet, recyclage / réutilisation des matériaux en boucles…) ;• Diffusion d’expériences et échange de pratiques auprès d’autres acteurs, effets d’influence, essaimage. |

1. **Les critères d’exemplarité et d’innovation (ESS)**

# *Ce tableau a été constitué par la CRESS Occitanie à partir de plusieurs sources : Loi relative à l’ESS du 31 juillet 2014, Guide de l’innovation sociale 2015 - CRESS PACA, Guide d'auto-évaluation de l'utilité sociale - CRESS Languedoc-Roussillon, CNCRESS, Avise, Institut Godin.*